

Introduction

La législation républicaine du début des années 1880, en instaurant la gratuité par la loi du 16 juin 1881 avant d'imposer le 28 mars 1882 l'obligation scolaire pour les enfants de 6 à 13 ans, a institué l'école publique laïque comme un service public assurant l'égalité d'accès à un enseignement primaire d'égale qualité. L'accélération dans sa phase ultime du processus séculaire de scolarisation des jeunes Français au XIX^e siècle¹, permis par une politique scolaire destinée à enraciner des institutions républicaines reposant sur les valeurs de la Révolution au plus profond de la société française, explique la perpétuelle réminiscence des discours se référant à l'école publique républicaine de cette époque, qui justifie à elle-seule de revenir à la genèse de ce modèle scolaire. Associé au nom du ministre de l'instruction publique qui a initié la nouvelle législation des années 1880, il redevient périodiquement un enjeu politique médiatisé. Si le 29 avril 2007, à quelques jours du second tour de l'élection présidentielle, Nicolas Sarkozy accusait, dans son dernier grand meeting électoral, mai 1968 d'avoir détruit l'excellence de l'école méritocratique de Jules Ferry, François Hollande a tenu à rendre hommage au rédacteur des lois scolaires de 1881-1882 le jour-même de son investiture, le 15 mai 2012, en le présentant comme le symbole de l'égalitarisme républicain.

Alors que l'analyse des discours politiques de l'époque conduit Bruno Garnier à évoquer l'« équité ségréguée » défendue par les Républicains opportunistes en l'absence de critique de la stricte séparation entre l'ordre primaire et l'ordre secondaire d'enseignement², l'école primaire de la III^e République apparaît régulièrement dans certains discours médiatiques comme la plus pure expression de l'idéal républicain et de l'application du principe d'égalité dans l'enseignement public. Observant en 2009 dans un magazine culturel à grand tirage la résurgence d'inégalités sociales et culturelles de plus en plus corrélées à la ségrégation sociale des espaces résidentiels, Olivier Pascal-Mousselard s'inquiète de l'évolution de l'ensei-

-
1. FURET F., OZOUF J., *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry* (2 vol.), Paris, Les éditions de Minuit, 1977.
 2. GARNIER B., *Figures de l'égalité. Deux siècles de rhétoriques politiques en éducation (1750-1950)*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2010.

gnement primaire en faisant référence à cette époque et s'interroge gravement, en oubliant le processus historique incessant de modernisation qui a profondément transformé le système scolaire tel qu'il existait au début des années 1880 : « L'école de Jules Ferry a-t-elle vécu³ ? »

Cette question, a-t-elle encore une pertinence alors que le système scolaire a connu une profonde transformation après la Seconde Guerre mondiale ? Le passage d'une institution reposant sur l'existence de deux ordres, primaire et secondaire, cloisonnés selon la nature de la culture qu'ils dispensent en recouvrant de fortes ségrégations sociales, à un système éducatif organisé en deux degrés et accueillant l'ensemble d'une classe d'âge des apprentissages élémentaires jusqu'à l'âge de quinze ans, reste une évolution historique décisive au xx^e siècle qui a, à juste titre, mobilisé les historiens⁴. N'y-a-t-il alors plus rien à dire d'une école dont la mémoire collective a gardé le souvenir d'une institution populaire, prestigieuse et incontestée, excepté pour l'application d'une sourcilleuse laïcité ? À moins que les connaissances enseignées et les méthodes pédagogiques de ce passé, rendues obsolètes par les progrès des sciences de l'éducation et par l'essor de la connaissance de la psychologie et de la physiologie de l'enfant, ne fassent voir l'enseignement élémentaire de cette époque comme un bain scolaire n'ayant pas toujours beaucoup d'égard pour les élèves qui y sont enfermés ? Depuis les travaux fondateurs qui ont mis à jour le rôle de l'école comme instance de reproduction des positions sociales d'une génération à l'autre⁵, la sociologie de l'éducation a notamment produit de nombreuses études sur la scolarisation des enfants des milieux populaires, sur leur rapport aux savoirs scolaires et sur le rôle de l'école dans la construction des inégalités d'accès à la culture écrite⁶. Plus récemment, de nombreuses études sociologiques ont eu pour objet l'enseignement dans les banlieues défavorisées et la capacité de l'école à s'adapter aux milieux sociaux auxquels elle s'adresse, cette école de la périphérie étant confrontée à la fois à l'accroissement des ségrégations urbaines et à la nécessité pour les enseignants et

3. PASCAL-MOUSSELDAR O., « Le tableau (noir) de l'inégalité de chances », *Télérama*, n° 3102, 24 juin 2009 [<http://www.telerama.fr/idees/le-tableau-noir-de-l-egalite-des-chances,44451.php>].

4. PROST A., *Histoire de l'enseignement en France 1800-1867*, Paris, Armand Colin, 1968. Malgré les progrès de la recherche historique, le manuel d'Antoine Prost reste un ouvrage fondamental. Plus récemment, la somme de Jean-Michel Chapoulié sur l'histoire de la construction de l'enseignement public, bien que centrée sur l'évolution de l'architecture institutionnelle de l'ensemble du système éducatif au xx^e siècle, aborde beaucoup des thèmes essentiels dans l'analyse du fonctionnement de l'école primaire de la III^e République et constitue l'ouvrage essentiel dans la bibliographie récente. CHAPOULIE J.-M., *L'école d'État conquiert la France. Deux siècles de politiques scolaires*, Rennes, PUR, 2010.

5. BOURDIEU P., PASSERON J.-C., *La reproduction. Élément pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.

6. TERRAIL J.-P., *Entrer dans l'écrit*, Paris, La Dispute, 2013. Les enquêtes sociologiques de Bernard Lahire ont beaucoup contribué à modifier une analyse des inégalités d'accès à la culture scolaire fondée sur la notion de handicap socioculturel. LAHIRE B., *Culture écrite et inégalités scolaires. Sociologie de l'« échec scolaire » à l'école primaire*, Presses universitaires de Lyon, 1993 et *Tableaux des familles : heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Le Seuil-Gallimard, 1995.

pour les élèves et leurs familles de définir leurs normes professionnelles et relationnelles en l'absence de projet politique et éducatif commun⁷. Il est néanmoins légitime de s'interroger sur l'apport possible de l'histoire à la réflexion sur l'école publique et sur les inégalités qu'elle contribue trop souvent à perpétuer, grâce aux résultats d'une étude des archives administratives de la direction de l'enseignement primaire de la Seine, en particulier des dossiers des instituteurs et institutrices qui constituent une mine d'informations sur le fonctionnement quotidien des établissements scolaires pendant les premières décennies de la III^e République⁸.

Pour retrouver les conditions d'apparition du modèle scolaire républicain, aboutissement d'un processus séculaire de développement de l'école primaire, il faut analyser le tournant décisif dans la modernisation de l'enseignement public pris en 1865, lorsqu'Octave Gréard est nommé à la tête du bureau qui s'occupe à la Préfecture de l'enseignement primaire de la Seine. Cet inspecteur d'académie et ses collaborateurs font jusqu'en 1879 de la Seine un terrain d'expérimentation⁹, véritable source d'inspiration pour les Républicains au début des années 1880¹⁰. En 1868, Gréard fait adopter une nouvelle organisation pédagogique et définit un programme fondé sur un principe de concentricité, par l'approfondissement d'un même ensemble cohérent de connaissances dans chacun des trois cours, élémentaire, moyen et supérieur, garantissant ainsi aux élèves qui peuvent parcourir l'ensemble du cursus, l'assimilation d'une solide instruction utilitaire.

	Nombre d'écoles élémentaires	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles maternelles	Nombre d'élèves
1870	238	70 000	110	20 000
1879	282	93 000	135	23 000
1890	379	125 000	130	23 000
1900	400	133 000	159	40 000
1913	426	161 000	175	43 000

Source: *L'école primaire à Paris 1870-1914*, Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, Paris, 1985, p. 38.

TABEAU 1. – *Évolution du nombre d'écoles publiques à Paris (1870-1913).*

7. VAN ZANTEN A., *L'école de la périphérie: scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.

8. KROP J., *Les fondateurs de l'école du peuple. Corps enseignants, institution scolaire et société urbaine (1870-1920)*, thèse de doctorat d'Histoire contemporaine, université Paris IV, 2012.

9. La thèse de Stéphanie Dauphin accorde une large place à son action réformatrice fondatrice à la tête de l'enseignement primaire de la Seine. DAUPHIN S., *Octave Gréard, réformateur de l'enseignement primaire du Second Empire à la Belle Époque*, thèse de doctorat d'histoire contemporaine, université Paris IV, 2012, p. 146-515.

10. Jean-Michel Chapoulie, « L'organisation de l'enseignement primaire de la III^e République: ses origines parisiennes et provinciales », *Histoire de l'Éducation*, n° 105, janvier 2005, p. 3-44.

Non seulement les programmes sont unifiés dans l'ensemble du département mais l'organisation en trois cours met définitivement fin à la pratique souvent imparfaite de l'enseignement mutuel, par lequel un maître multiplie son enseignement en le confiant à des moniteurs qui le dispensent aux élèves moins avancés dans leurs apprentissages. Ainsi, les bases d'un enseignement destiné à tous les élèves, dont la qualité doit surclasser les écoles libres laïques et les établissements congréganistes, sont fondées, avant de servir de modèle aux réformateurs républicains.

Les successeurs d'Octave Gréard à la tête de la Direction de l'enseignement primaire de la Seine, Eugène Carriot (1879-1896) et Louis Bedorez (1896-1913) poursuivent son action et achèvent le programme de construction scolaire élaboré dans les années 1870. De 1870 à la Première Guerre mondiale, plus de 240 établissements sont inaugurés à Paris, dont près d'une centaine pendant les années 1880 (tableau 1). D'après le rapport d'un conseiller municipal, environ 160 millions de francs auraient été dépensés en crédits extraordinaires pour les constructions d'écoles entre 1871 et 1906, dont près de la moitié entre 1886 et 1892¹¹. À la veille de la Première Guerre mondiale, le plan de construction est pratiquement achevé à Paris. De vastes bâtiments, intégrant souvent école maternelle, école primaire de garçons et école de filles avec leurs entrées séparées, auxquelles s'ajoute un cours complémentaire, sont bâtis pour l'accueil de centaines d'enfants. Ces grands établissements marquent durablement l'espace urbain parisien par l'ampleur et les qualités de leur architecture, en y inscrivant la place nouvelle que la III^e République a donnée à l'enseignement primaire public¹².

La création dans la Seine du modèle scolaire qui s'épanouit dans les premières décennies de la III^e République se situe au cœur du cycle haussmannien du développement de la capitale, qui s'achève aux alentours de la Seconde guerre mondiale¹³. Or, alors que l'histoire urbaine s'intéresse de plus en plus à l'édification des réseaux permettant la satisfaction des besoins fondamentaux de la population citadine, la création d'établissements scolaires capables de répondre à la scolarisation de masse est absente des

11. Selon le Rapport Chautard du mars 1907 pour un nouveau plan de constructions scolaires dans *Rapports et documents du Conseil municipal de la Ville de Paris*, 1907, annexe p.68. Cité par BOUSQUET P., « Le développement difficile des écoles primaires de Paris au XIX^e siècle : introduction historique », *L'école primaire à Paris 1870-1914*, Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, Paris, 1985, p. 34-38. Parallèlement, à l'échelle nationale, la part de l'enseignement dans les dépenses de l'État passe de 2 % en 1880 à près de 6 % en 1889, bien que cela soit partiellement lié au phénomène de concentration par l'État de fonctions laissées auparavant aux communes, par exemple en subventionnant la construction d'écoles. THÉRET B., « Les dépenses d'enseignement et d'assistance en France au XIX^e siècle : une réévaluation de la rupture républicaine », *Annales ESC*, novembre-décembre 1991, vol. 46, n° 6, p. 1335-1374.

12. CHÂTELET A.-M., *La naissance de l'architecture scolaire. Les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914*, Paris, Champion, 1999.

13. BOURILLON F. et FOURCAUT A., *Agrandir Paris : 1860-1970*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

grandes synthèses¹⁴. Jeanne Gaillard a toutefois montré que Paris souffre alors d'un retard considérable par rapport aux besoins d'une population qui a, pour plus des trois quarts, un revenu très faible¹⁵. Or, après une période d'accalmie depuis le milieu des années 1860, l'augmentation de la population parisienne s'accélère à nouveau dix ans plus tard pour atteindre sa plus forte intensité historique. Elle culmine entre 1876 et 1881 avec la hausse de plus de 250 000 du nombre de ses habitants, la plus importante de l'histoire de Paris, soit une croissance de 12,6% en cinq ans, alors que le nombre de parisiens ne s'était accru que de 9% en une décennie, de 1866 à 1876¹⁶.

En 1870, dans un pays très majoritairement rural, Paris regroupe déjà 5,3% de l'ensemble de la population française, et même 7% en y ajoutant la banlieue. Puis, la part de la population de la France vivant dans le département de la Seine dépasse un dixième au cours de la première décennie du xx^e siècle¹⁷. En 1914, la population parisienne atteint son maximum historique avec près de 2,9 millions d'habitants. Aussi, l'importance démographique de Paris dans la France de la fin du xix^e siècle et le fait que la Seine ait été le berceau des réformes mettant en place le modèle scolaire républicain justifient le choix d'en faire un laboratoire d'étude des relations de la société française avec son école primaire publique.

Il est donc pertinent de s'interroger sur les difficultés spécifiques de l'enseignement primaire en milieu urbain, alors que la mise en œuvre de l'obligation scolaire à partir de 1882 succède immédiatement à la période quinquennale de plus forte croissance de l'histoire de la capitale et implique la scolarisation de milliers de nouveaux élèves issus des milieux les plus populaires. Cette question a longtemps été ignorée, la société française de cette époque étant encore largement rurale, même si certains travaux historiques ont mis récemment l'accent sur les particularités de l'organisation de l'institution scolaire en ville et l'insertion des établissements scolaires dans le tissu urbain en relation avec les politiques municipales de construction. Dans son étude du cas de Lyon, Marianne Thivend s'est notamment appuyée sur les archives municipales jusqu'ici peu exploitées pour faire l'histoire de l'école et a interrogé les usages des différents types d'écoles par les familles en milieu urbain, apportant ainsi sa contribution au renouvellement du questionnement sur l'école publique républicaine¹⁸. Plus récemment, Cécile Duvignacq-Croisé a proposé une étude de l'enseignement

14. DUBY G. (dir.), *La ville de l'âge industriel: le cycle haussmannien*, t. 4 de l'*Histoire de la France urbaine*, Paris, Éditions du Seuil, 1983. PINOL J.-L. (dir.), *De l'Ancien régime à nos jours, expansion et limite d'un modèle*, t. 2 de l'*Histoire de l'Europe urbaine*, Paris, Éditions du Seuil, 2003.

15. GAILLARD J., *Paris, la ville (1852-1870)*, Paris, Honoré Champion, 1977, p. 269-303.

16. DUPÂQUIER J. et BARDET J.-P. (dir.), *Paroisses et communes de France. Région parisienne*, Paris, CNRS, 1974, p. 62-63.

17. MARCHAND B., *Paris, histoire d'une ville (xix^e-xx^e siècle)*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 123.

18. THIVEND M., *L'école républicaine en ville, Lyon, 1870-1914*, Belin Paris, 2006. Il faut également signaler une autre étude davantage centrée sur les enseignements primaires supérieurs et techniques: SUTEAU M., *Une ville et ses écoles: Nantes 1830-1940*, Rennes, PUR, 1999.

féminin dans les communes de la banlieue parisienne situées au sud-est de Paris des années 1880 aux années 1960, reposant sur des archives très variées mais davantage axé sur l'essor de la demande de prolongation d'études à partir de l'Entre-deux-guerres¹⁹.

Dresser le portrait de l'espace urbain parisien et de sa banlieue naissante est un préalable indispensable à une réflexion sur l'évolution des conditions d'enseignement et les relations entre société urbaine et institution scolaire. Au début des années 1870, une dizaine d'années après l'annexion en 1859 des communes suburbaines incluses dans les fortifications de la capitale, les nouveaux arrondissements périphériques restent, après les événements du Siège et de la Commune de Paris, autant de fronts d'urbanisation en pleine expansion. En 1911, ils regroupent les deux tiers de la population parisienne contre à peine la moitié en 1872, alors qu'ils sont beaucoup plus étendus que les arrondissements centraux. Ainsi, depuis le lancement des travaux d'Hausmann, poursuivis sous la III^e République, la vieille ville médiévale dans laquelle les quartiers centraux sont socialement peu différenciés, bien que le contraste entre les immeubles de rapport haussmanniens bordant les grands axes et les îlots situés en retrait reste très fort²⁰, se transforme en une grande métropole marquée par l'élargissement de l'échelle d'inscription dans l'espace urbain des clivages sociaux²¹. L'accroissement démographique et le départ d'une partie des parisiens de vieille souche chassés vers la périphérie par la hausse des loyers se manifestent principalement par un déplacement du centre de gravité démographique de la capitale vers l'Est et le Nord-Est. Ainsi, des années 1880 à la Première Guerre mondiale, l'espace composé des 10^e et 11^e, prolongé vers les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements, devient le cœur démographique de la capitale, grâce à un peuplement où les ouvriers, travaillant dans la petite industrie urbaine assurant l'approvisionnement de la ville, dans le textile ou le bâtiment, sont très largement représentés. Enfin, à partir de la fin des années 1890, de grands établissements industriels se développent sur les terrains disponibles en bord de Seine, notamment dans le 13^e et le 15^e arrondissement.

Au centre, en s'éloignant des grands axes tracés par Hausmann, il reste dans les années 1880 et 1890 bien des subsistances du Paris médiéval sous

19. DUVIGNACQ-CROISÉ C., *L'école de la banlieue. L'enseignement féminin dans l'est parisien 1880-1960*, Rennes, PUR, 2013.

20. BOURILLON F., « Rénovation haussmannienne et ségrégation urbaine », FOURCAUT A. (dir.), *La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question. France. XVIII^e-XX^e siècles*, Grâne, Créaphis, 1996, p. 91-104.

21. Ce constat ne doit pas conduire à des simplifications outrancières qui relèvent du mythe récurrent d'un Paris perdu, harmonieusement composé de quartiers villageois socialement peu différenciés, alors que l'espace urbain est toujours la projection au sol des rapports sociaux à différentes échelles selon les époques. FAURE A., « Urbanisation et exclusions dans le passé parisien (1850-1950) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 47, juillet-septembre, 1995, p. 58-69 et « La ségrégation ou les métamorphoses historiographiques du baron Haussmann », dans JAILLET M.-C., PERRIN E. et MÉNARD F. (dir.), *Diversité sociale, ségrégation urbaine, mixité*, La Défense, Éditions PUCA, 2008, p. 51-64.

forme de vieux quartiers, souvent très pauvres, comme, dans le 5^e arrondissement, sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève en rejoignant, au bout de la rue Mouffetard, la vallée de la Bièvre. Le quartier Saint-Marcel un peu plus à l'Est, prolonge sur la rive gauche, par-delà le Jardin des plantes, le peuplement ouvrier du faubourg Saint-Antoine, qui s'étend sur le 11^e et la moitié occidentale du 12^e arrondissement. Certains quartiers centraux de la rive droite connaissent un peuplement socialement modeste, par exemple celui des Halles ou le Marais, ancienne enclave aristocratique colonisée par l'artisanat. En revanche, le 9^e arrondissement est, avec le quartier de la Bourse dans le 2^e, celui où les employés, en particulier ceux des banques, sont proportionnellement les plus nombreux dès 1872. La progression de la part des emplois de bureau, liée au développement des compagnies de chemin de fer puis à l'installation des sièges des compagnies d'assurance et de grandes sociétés commerciales, a pour conséquence la concentration des classes moyennes dans les arrondissements intermédiaires entre le cœur historique subissant un relatif dépeuplement et l'Ouest. Philippe Ariès oppose cette population parisienne d'ouvriers très qualifiés, de petits commerçants et des nouvelles catégories sociales de la petite bourgeoisie, à celles, souvent déshéritées, de la banlieue naissante et souligne le basculement politique de la capitale au début du xx^e siècle²².

Pendant la même période, Paris se dote en effet d'une banlieue industrielle en pleine expansion comptant en 1911 environ 1,2 million d'habitants. En effet, au-delà des fortifications et de la zone *non edificandi*, peuplée de zoniers recolonisant après 1871 cette servitude militaire qui empêche la reconstitution de faubourgs à la limite de la ville, les communes de la banlieue connaissent une croissance démographique très rapide. Celle-ci s'explique notamment par l'accélération de l'industrialisation à l'extérieur des limites de la ville de Paris, pour partie en raison de l'augmentation de la pression foncière dans la capitale et d'une hostilité politique à l'essor d'établissements industriels importants *intra-muros*. Autour des bourgs préexistants, dont le développement économique et démographique a été de tout temps lié à celui de la capitale, commencent à se constituer de nouveaux quartiers ouvriers, espace urbain marqué par des formes plus brutales de ségrégations à la fois sociales et urbanistiques. L'histoire urbaine des dernières décennies du xix^e siècle est donc celle de l'élargissement du clivage social entre l'Ouest bourgeois et l'Est plus populaire à l'échelle des vingt arrondissements, doublé du contraste entre les arrondissements périphériques en cours d'urbanisation et les quartiers centraux densément urbanisés où subsistent certains quartiers populaires, et entre Paris et sa

22. ARIÈS P., *Histoire des populations françaises*, Le Seuil, Paris, 1971, p 154-156. Le succès électoral du nationalisme à Paris est massif aux élections municipales de 1900 et la majorité au Conseil de Paris bascule en 1909 après près de trois décennies de domination radicale et radical-socialiste. COMBEAU Y., « Crise et changement de majorité au conseil municipal de Paris (octobre-novembre 1909) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 45, n° 2, avril-juin 1998, p. 357-379.

banlieue²³. Aussi, l'historien qui veut comprendre dans quelles conditions le modèle scolaire républicain a été créé, ne peut-il se dispenser d'observer les conséquences de ces clivages sociogéographiques sur le fonctionnement de l'institution scolaire.

Dans ce contexte d'essor urbain et de modernisation de l'enseignement primaire public, il est ainsi essentiel d'approfondir l'analyse des liens entre l'école et la société urbaine, dont les contemporains, y compris les plus impliqués dans l'enseignement primaire de la Seine, ne dressent pas toujours un portrait flatteur. Pour Paris, les multiples rapports officiels rédigés par Octave Gréard et les publications destinées à faire, à l'occasion des expositions universelles de 1889 et de 1900, le bilan des progrès de l'enseignement primaire de la Seine, fournissent une masse d'informations précieuses, collectées par des inspecteurs primaires consciencieux²⁴. Les annuaires statistiques de la ville de Paris constituent une source très utile pour étudier les effectifs scolaires²⁵, à condition de les utiliser avec la prudence requise par l'exploitation de toutes les statistiques scolaires produites au XIX^e siècle²⁶.

Les dossiers des instituteurs et institutrices restent néanmoins la principale source exploitée pour accéder à la réalité quotidienne des écoles maternelles et surtout élémentaires de la Seine dans les premières décennies de la III^e République. Après un inventaire exhaustif du fond D1T1 des archives de Paris dans lequel ces dossiers sont conservés, un corpus de 660 instituteurs et institutrices de la Seine commençant leur carrière de 1870 à 1886 a été constitué par tirage au sort informatisé²⁷. En effet, les 4 404 individus qui ont commencé leur carrière de 1870 à 1886 ont connu dans la première partie de leur carrière la mise en œuvre des réformes d'Octave Gréard et de la législation républicaine des années 1880, jusqu'à la loi Goblet du 30 octobre 1886 redéfinissant toute la structure institutionnelle de l'enseignement primaire. Ils dominent le corps enseignant des écoles primaires de

23. Sur les manifestations géographiques des inégalités sociales dans l'espace urbain parisien pendant la Grande Dépression, qui atteint son paroxysme en France dans les années 1880, voir MARCHAND B., *op. cit.*, p. 126-140.

24. DUPLAN E., *L'enseignement primaire public à Paris. 1877-1888*, t. 1, Les écoles maternelles. Les écoles primaires élémentaires, Paris, Impr. de Chaix, 1889. LAVERGNE F., *Les écoles et les œuvres municipales d'enseignement. 1871-1900*, Paris, P. Mouillot, 1900. Ce sont deux ouvrages particulièrement importants par la variété, la pertinence et la précision des informations rédigées par deux administrateurs méticuleux.

25. *Annuaire statistique de la Ville de Paris*, Paris, Imprimerie municipale. Archives de Paris, PER 55. Ces annuaires statistiques sont le produit du travail fourni par le service de la statistique municipale de la ville de Paris, dirigé par Louis Adolphe Bertillon (1821-1883), médecin venu à la statistique par l'étude des causes de mortalité dont il a proposé la première nomenclature. Son fils Jacques Bertillon (1851-1922), frère du célèbre criminologue, lui a ensuite succédé en 1883.

26. Pour une présentation méthodologique des grilles d'analyse des statistiques scolaires, LUC J.-N., *La statistique de l'enseignement primaire (XIX^e-XX^e siècle), politique et mode d'emploi*, Paris, INRP-Economica, 1985, p. 167-199. Voir aussi les réflexions méthodologiques de Jean Peneff qui a minutieusement analysé les statistiques scolaires dans son étude des relations entre enseignement primaire public et écoles privées confessionnelles dans trois communes de l'Ouest. PENEFF J., *Écoles publiques, écoles privées dans l'Ouest 1880-1950*, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 229-260.

27. Pour un inventaire détaillé de l'échantillon représentatif exploité, voir KROP J., *op. cit.*, p. 679-692.

la Seine jusqu'au début du xx^e siècle, voire jusqu'à la Première Guerre mondiale, les derniers d'entre eux quittant l'enseignement dans les années 1920. Cet échantillon, conforme à la population totale par la répartition selon le sexe et selon l'année d'entrée dans l'enseignement primaire de la Seine, regroupe 15 % du corps enseignant, garantissant à nouveau la représentativité de ce corpus. L'étude des conditions de formation de ce corps enseignant, souvent divers par sa formation et son parcours social et professionnel antérieur, et l'analyse des carrières et des relations sociales qui se nouent entre ces enseignants et leur hiérarchie dans le champ de l'enseignement primaire de la Seine feront l'objet d'une autre publication²⁸. Il faut toutefois signaler à quel point les documents issus de ces dossiers irriguent notre analyse de l'enseignement républicain tant sur le plan quantitatif que qualitatif. L'ensemble des données collectées ont été intégré à une base de données informatisée permettant de naviguer dans les rapports et correspondances recopiés *in extenso* grâce à une indexation thématique.

Les rapports d'inspection livrent à partir de 1905 des données chiffrées systématiquement collectées, les nouveaux formulaires invitant les inspecteurs à préciser le nombre d'inscrits dans la classe visitée à la date de l'inspection et le nombre d'élèves effectivement présents ce jour-là. Ils fournissent donc un ensemble tout à fait conséquent, objectif et fiable, hors de toute enquête officielle plus propice à la transmission d'informations erronées²⁹. En effet, sur un total de 1 724 rapports d'inspections, 1 577 (91,5 %) indiquent à la fois le nombre d'inscrits, de présents et le niveau du cours correspondant à la classe. Ils permettent d'accéder aux conditions concrètes d'enseignement et d'aborder la question de l'absentéisme scolaire, à travers la confrontation entre le nombre d'élèves présents en classe et celui des enfants inscrits au moment de l'inspection, en calculant des taux d'absentéisme réel, alors que depuis 1890, le recensement du nombre annuel d'inscriptions, et non du nombre de présents le jour de l'enquête, biaise toutes les statistiques officielles de fréquentation scolaire.

Pour s'approcher au plus près de la réalité des conditions d'enseignement dans les classes des écoles maternelles et primaires de la Seine, les dossiers recèlent des éléments qualitatifs épars dans les rapports d'enquête et notes individuelles sur le personnel scolaire des années 1880 et 1890. Ces informations trop dispersées pour une étude statistique générale peuvent faire apparaître des situations particulières et dévoilent une partie

28. KROP J., *La première génération des instituteurs républicains dans la Seine (1870-1920)*, Paris, Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, à paraître.

29. Sur la nécessité pour l'historien de produire ses propres statistiques à partir des sources de terrain : Antoine PROST, « Pour une histoire "par en bas" de la scolarisation républicaine », *Histoire de l'éducation*, n° 57, janvier 1993, p. 59-74.

de la réalité reflétée par les séries statistiques, les écarts à la moyenne témoignant de la diversité des situations rencontrées par les instituteurs et les institutrices dans le quotidien de leur vie professionnelle, même si les inspecteurs ont tendance à insister sur les configurations de faits les plus préoccupantes.

L'analyse des dossiers des enseignants donne enfin accès à un ensemble de notes et rapports d'inspection, de correspondances entre les inspecteurs primaires et les directeurs d'école ou les municipalités, dans lesquels ils décrivent souvent la réalité de la vie des écoles. Au-delà de la froideur des données statistiques, ces documents expriment le point de vue des inspecteurs sur les conditions d'enseignement rencontrées dans les écoles de la Seine. Ils révèlent incidemment la perception, par les enseignants, du public accueilli dans les classes, ainsi que les satisfactions, ou les difficultés, qu'ils peuvent éprouver dans leurs relations avec les milieux populaires qui en constituent l'essentiel. Ils expliquent également comment les enseignants adaptent leurs pratiques pédagogiques aux conditions particulières qu'ils rencontrent. Enfin, selon une démarche inédite puisant son matériau dans les correspondances, les plaintes des parents d'élèves dévoilent certaines attitudes vis-à-vis de l'école et font l'objet d'une analyse méticuleuse des perceptions populaires de l'institution scolaire, chaque exemple cité étant sélectionné en fonction de sa représentativité par rapport à l'ensemble des situations observées.

Charles Drouard, instituteur dans la Seine depuis 1870, directeur d'école dans le 10^e arrondissement de 1879 à 1881 et surtout inspecteur primaire à Paris depuis cette date, délivre quant à lui un témoignage de première main sur le fonctionnement de l'institution scolaire parisienne à partir de l'arrivée d'Octave Gréard à la tête de l'enseignement primaire parisien, les pré-supposés idéologiques explicitement conservateurs de l'auteur étant tempérés par l'acuité de son regard et sa capacité à nuancer son propos³⁰. Cet inspecteur primaire, qui occupe au début du xx^e siècle une position notable dans le champ de l'enseignement primaire, dresse un portrait très pessimiste de la réalité de la grande ville et de la situation des écoles urbaines. Reprenant certains des lieux communs d'une idéologie anti-urbaine répandue à cette époque³¹, il évoque d'emblée les ravages supposés de l'exode rural et déplore que la population migrante se trouve dès lors plongée dans la « fournaise citadine ». Selon l'auteur, les salaires sont peut-

30. DROUARD C., *Histoire de l'enseignement primaire et populaire à Paris et dans le département de la Seine*, Paris, Librairie Bricon et Lesot, 1911. Il est aussi le rédacteur d'un ouvrage consacré aux écoles primaires urbaines, destiné aux élèves des écoles normales de la Seine et plus généralement aux jeunes enseignants qui commencent leur carrière dans ce département. DROUARD C., *Les écoles urbaines. Éducation des enfants normaux, des enfants anormaux et des adolescents*, Paris, Belin, 1902.

31. MARCHAND B., *Les ennemis de Paris: la haine de la grande ville des Lumières à nos jours*, Paris, PUR, 2009, p. 73-108. Voir aussi, BAUBÉROT A. et BOURILLON F. (dir.), *Urbaphobie. La détestation de la ville au XIX^e et XX^e siècles*, Pompignac, Éditions Brière, 2009.

être meilleurs en ville, mais la vie chère, la concurrence d'une main d'œuvre pléthorique et le chômage ont pour conséquence que la ville, pour la moitié au moins de ses habitants, serait un foyer de misères.

Développant cette vision misérabiliste d'une société parisienne très populaire, il n'est guère étonnant que ce pédagogue dénonce l'influence négative de ce milieu, selon lui destructeur de la famille. À l'exception d'une minorité d'« enfants de familles plus ou moins aisées, dont la mère s'occupe exclusivement », les élèves des écoles primaires seraient issus de familles défaillantes à divers degrés, que ce soit du fait de l'absence des parents pendant la journée en raison de leurs activités professionnelles, ou plus grave, à cause des carences morales ou matérielles provoquées par la pauvreté.

« Ces enfants, plus ou moins nombreux, sont élevés ou s'élèvent quelquefois dans des conditions déplorables d'hygiène physique et d'hygiène morale: exigüité du logement, promiscuité de tous les membres de la famille, mauvais exemple des voisins, dangers de la rue, etc. Ce ne sont pas ces derniers qui sont le moins à redouter: mauvaises fréquentations, tentation des étalages, exhibition d'affiches dangereusement suggestives sur les murs, aux vitrines des boutiques et des kiosques, etc., effacement de la personnalité dans la foule et, par conséquent, diminution de la responsabilité morale³². »

Dans cette représentation d'un milieu urbain corrupteur entraînant la dissolution de l'individualité, influencée d'ailleurs par les thèses d'un Gustave le Bon qui explore alors la suggestion pour saisir l'essence d'une autorité réputée en crise en cette fin de XIX^e siècle³³, l'auteur exalte le rôle que peut jouer l'instituteur, issu du peuple et œuvrant à son élévation intellectuelle et morale.

À sa description d'une société urbaine supposée déliquescence, Charles Drouard ajoute pourtant la critique du grand établissement scolaire urbain en comparaison de l'école rurale. Il reconnaît que les instituteurs des écoles villageoises à classe unique, qui accueillent dans la même salle tous les enfants d'âge scolaire, doivent se démultiplier pour assurer à chacun un enseignement proportionné à son développement physique et intellectuel ainsi qu'au degré d'instruction qu'il a déjà atteint, alors que l'instituteur de l'école urbaine à plusieurs classes n'a qu'une seule leçon à faire et un seul exercice à diriger dans une classe d'un niveau supposé plus homogène. Cependant, selon lui, un maître ne peut remplir sa mission que dans une commune rurale, dans la mesure où, depuis le début des années 1880, elle est plus celle d'un éducateur ayant « charge d'âme » que d'un « manœuvre de l'alphabet » :

« Les élèves sont ses élèves, à lui, à lui seul. Il a le temps d'exercer son action morale sur les enfants, qui le connaissent, qui le respectent déjà avant

32. DROUARD C., *Les écoles urbaines...*, *op. cit.*, p. 13.

33. LE BON G., *Psychologie des foules*, Paris, Félix Alcan, 1895.

de fréquenter l'école; qui le connaissent mieux, qui l'aiment mieux et lui montrent de la gratitude après avoir quitté la classe; qui, devenus adolescents, le revoient fréquemment et peuvent encore recevoir ses leçons. Au village, l'instituteur qui a de la dignité et un peu de dévouement a de l'autorité sur tout le monde. Cette autorité lui donne de l'ascendant sur ses élèves et même sur les familles, dont il obtient une collaboration efficace³⁴. »

À cette représentation d'une école rurale idyllique, véritable petite république scolaire dans laquelle l'instituteur peut accomplir pleinement sa mission, en symbiose avec une communauté villageoise entièrement mobilisée au service de l'œuvre éducative collective, répond de façon systématique chez Charles Drouard une image dévalorisée de la capacité de l'école à réussir en milieu urbain.

« Dans une grande école, l'instituteur ne garde, dans sa propre classe, qu'un ou deux de ses élèves: c'est à peine s'il a le temps d'étudier le caractère de chacun. L'instituteur directeur, lorsqu'il est déchargé de classe, suit bien les élèves de classe en classe; mais, comme il en a au moins trois cents dans son école, il ne peut pas exercer sur chacun d'eux une action morale bien efficace. En dehors de l'école, l'élève et le maître – ce qui est bien regrettable – se voient rarement; les familles connaissent peu les instituteurs de leurs enfants; souvent elles ignorent leur nom; élèves et parents les appellent: “le directeur”, “le maître de la première classe”, “celui de la deuxième”, etc. Ce sont là des conditions défavorables à l'éducation des enfants, surtout à l'éducation morale, qui s'accommode mieux de l'intervention personnelle et durable du même professeur³⁵. »

Les défaillances d'une société urbaine dans laquelle le lien social est distendu, ne peuvent donc à ses yeux être compensées par l'action moralisatrice de grands établissements scolaires, explicitement comparés à des usines dans lesquelles la relation pédagogique serait trop impersonnelle. Bien sûr, il ne faut pas prêter un crédit irraisonné à ces représentations concomitantes, mais la nature de ce texte destiné aux futurs enseignants, ainsi que la position occupée par son auteur dans l'enseignement primaire de la Seine, légitiment le questionnement sur les difficultés pédagogiques particulières que rencontrent les maîtres dans ces grands établissements urbains. Comme le souligne indirectement l'auteur, dans le contexte d'une législation républicaine qui s'efforce d'imposer l'obligation scolaire, le développement de l'école primaire implique la confrontation de l'institution avec les inégalités sociales et culturelles inhérentes à la société urbaine.

Au début du xx^e siècle, le pessimisme de Charles Drouard est aussi imprégné des inquiétudes contemporaines liées à l'accélération de la modernisation de l'économie française depuis le Second Empire, qui engendre

34. DROUARD C., *Les écoles urbaines...*, *op. cit.*, p. 19-20.

35. *Ibid.*

une différenciation accrue des positions sociales. Celle-ci devient dans le contexte de crise économique des années 1880, une source d'angoisse qui trouve notamment un écho dans les préoccupations de la sociologie durkheimienne. Émile Durkheim s'interroge en effet à cette époque sur les conséquences de l'accentuation de la division du travail social induite par l'entrée dans l'âge industriel, la société oscillant entre renforcement des interdépendances, suscitant l'apparition de nouvelles solidarités, et risque de fragilisation de la cohésion sociale conduisant à l'anomie³⁶. Tandis que beaucoup de Français découvrent dans la seconde moitié du XIX^e siècle l'importance de l'instruction dispensée par l'école pour accéder aux diverses positions qu'offre désormais la société urbaine, l'étude des relations de la population citadine avec l'institution scolaire délivrant le certificat d'études primaires pose la question de l'apprentissage de la distinction culturelle par la popularisation des usages sociaux de ce diplôme. Cependant, dans une configuration historique marquée par la diffusion d'un capital culturel primaire, caractérisée au XIX^e siècle par une appropriation inédite de la culture écrite par la plus grande partie de la population, il s'agit d'observer comment l'école républicaine s'efforce d'accueillir l'ensemble de la population soumise à l'obligation, tout en structurant son fonctionnement institutionnel selon une idéologie méritocratique alors triomphante.

36. DURKHEIM E., *De la division du travail social: étude sur l'organisation des sociétés supérieures*, Paris, Félix Alcan, 1893.